

Subventions « Patrimoine »

L'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 4 projets présentés ci-après et récapitulés dans un tableau en fin de note. Il est rappelé que le budget 2018 correspondant à ce volet s'élève au total à 75 000 € pour l'ensemble du bassin fluvial.

1) Projets de développement touristique

Installation d'une station de lavage et de réparation des vélos au centre nautique du lac de Naussac – Communauté de communes du Haut-Allier (CCHA)

La CCHA assure la gestion du « Site VTT du Gévaudan » labélisé par la Fédération française de cyclisme (FFC). Ce label impose du balisage (226 km), des supports cartographiques. La FFC impose également l'implantation sur le circuit d'un équipement de lavage et de réparation des vélos.



La commune de Naussac et le centre nautique au bord du lac représentent le point central du dispositif. Il a par conséquent semblé pertinent de retenir ce site afin d'offrir aux usagers le confort maximum. Ainsi la station qu'il est projeté d'implanter permettra le lavage, mettra à disposition un point d'eau potable, un poste de gonflage des roues ainsi qu'un poste atelier de réparation équipé d'outils.

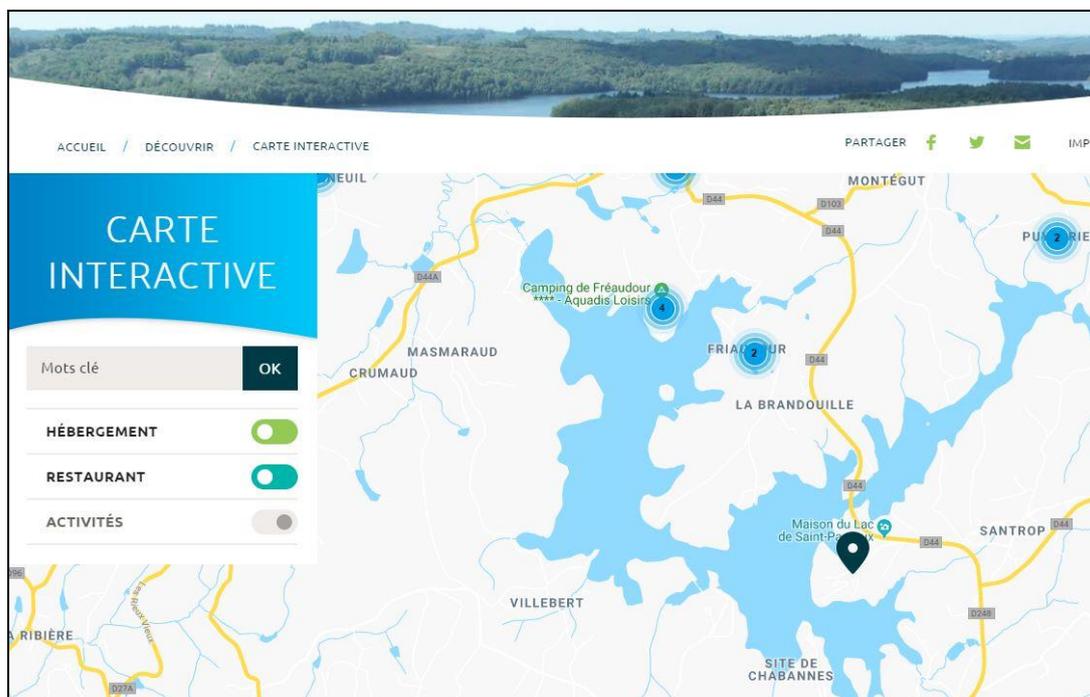
Le cout total de cette opération s'élève à 21 914,40 € TTC. L'Etablissement est sollicité à hauteur de 15 000 €, le reste étant financé par la CCHA.

Conformément au dispositif d'intervention de l'Etablissement relativement à l'ouvrage dont il s'agit, ainsi qu'à l'enveloppe financière de 15 000 € déjà prévue par ailleurs pour 2018, il est proposé d'imputer cette action de développement touristique sur le site de Naussac sur le Budget annexe de l'Etablissement.

Actions intégrées de développement sur des sites départementaux pour la période de référence 2018 – Conseil départemental de la Haute-Vienne

L'Etablissement est sollicité par le Département de la Haute-Vienne pour participer financièrement à des actions intégrées de développement sur des sites dont il est propriétaire.

En 2018, le Département souhaite poursuivre son action et sollicite l'Etablissement afin que puissent être pris en compte une partie du financement sur 3 sites (Santrop, Freadour et Chabannes) situés autour du Lac de Saint-Pardoux (lac artificiel situé à 25 km au nord de Limoges. Il l'un des principaux lacs touristiques du Limousin) pour les actions suivantes : aménagement d'embarcadères sur les sites de Santrop et Freadour (50 000 €), étude pour un projet d'extension des liaisons cyclables entre Santrop et Chabannes (25 000 €), achat de mobilier (15 000 €), mise en place d'une signalétique touristique sur les 3 sites (90 000 €), création de chemins piétonniers sur le site de Santrop (50 000 €).



La participation de l'EP Loire pourrait donc s'effectuer sur un montant de travaux de 230 000 € et pour une subvention de 10 % (Cf. Règles d'intervention), soit 23 000 €.

2) Subventions « patrimoine »

« **Maurice Genevoix (1890-1980) un hymne à la vie** » (Exposition du 19/10/2018 au 28/01/2019) – Musée de la marine de Loire – Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)

Cette exposition a pour objectif de faire (re)découvrir la personnalité et l'œuvre de ce poète de la Loire qui a consacré au fleuve plusieurs de ses romans. Né en bords de Loire, il s'y établit en 1927 après son prix Goncourt.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de mission	5 500 €	DRAC Centre Val de Loire	4 000 €	20,00%
Fournitures	3 300 €	CD 45	3 000 €	15,00%
Assurances	500 €	EP Loire	2 000 €	10,00%
Documentation générale	200 €	Mécénat amis du Musée	1 600 €	8,00%
Catalogue et imprimés	4 400 €	Mission centenaire Grande guerre	1 000 €	5,00%
Autres frais	6 100 €	Auto financement ville de Châteauneuf-sur-Loire	5 400 €	27,00%
		Droits d'entrée	3 000 €	15,00%
TOTAL	20 000 €	TOTAL	20 000 €	

Forum « A la rencontre de l'eau » – Association « A la rencontre de l'eau » (43)

L'Etablissement a été sollicité pour intervenir financièrement dans l'organisation du forum « A la rencontre de l'eau » organisé au Puy-en-Velay les 2, 3 et 4 novembre. L'objectif de ce forum est d'échanger *via* diverses interventions d'experts sur la dynamique de l'eau, la mémoire de l'eau, etc... et de reparler des travaux de Louis-Claude Vincent, scientifique local, fondateur de la Société internationale de Bioélectronique.

Une exposition, des concerts et divers animations sont également prévu.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Location de salle	2 890 €	Financements public et/ou privé	14 000 €	35,9 %
Intervenants (hébergement, restauration, déplacement et prestations)	17 540 €	dont EP Loire	1 950 €	5 %
Traduction	2 570 €	Mécénat	7 000 €	18 %
Sécurité	2 000 €	Entrée forum	18 000 €	46,1 %
Communication	10 000 €			
Animations	4 000 €			
TOTAL	39 000 €	TOTAL	39 000 €	

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Installation d'une station de lavage et de réparation des vélos au centre nautique du lac de Naussac	Communauté de communes du Haut-Allier (CCHA)	21 914,40 €				15 000,00 €	68,49 %	15 000,00 €
Actions intégrées de développement sur des sites départementaux pour la période de référence 2018	Conseil départemental de la Haute-Vienne	230 000,00 €		X	X	23 000,00 €	10,00 %	23 000,00 €
« Maurice Genevoix (1890-1980) un hymne à la vie » (Exposition du 19/10/2018 au 28/01/2019)	Musée de la marine de Loire – Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)	20 000,00 €		X	X	2 000,00 €	10,00 %	2 000,00 €
Forum « A la rencontre de l'eau »	Association « A la rencontre de l'eau » (43)	39 000,00 €		X	X	1 950,00 €	5 %	1 950,00 €
TOTAL		310 914,40 €				41 950,00 €		41 950,00 €

Subventions « Patrimoine » – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)